RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT
7531

LISTE
DES
NOMS DE FAMILLE
ET PATRONIMIQUES
DES CI-DEVANT

PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, VICOMTES, VIDAMES, BARONS, EXCELLENCES, MONSEIGNEURS, GRANDEURS, SEIGNEURS ET ANNOBLIS.

NOMS ET TITRES ABOLIS.	NOMS DE FAMILLE ET PATRONIMIQUES.
De Verré,	Jean Bizard.
Comte de Meſſey,	Eugene Barnabé.
Comte de Monchen,	Michel de Caſtillon.
Comte de Carlan,	Jean Lenoir.
Comte d'Argentieres,	Joſeph de Gineſtous.
Chevalier d'Egremont,	Guillaume Bernard.
De la Borie,	Jean-André Veraon.
Chevalier de Launay,	François Roullin.
Comte de Douzon,	Denis du Buyſſon.
Des Almonts,	Joſeph Perrin.

De Heymann,	Jean Thonin.
Chevalier d'Agout,	Louis Fouquet.
Chevalier d'Oraiſon,	Henri de Fulgne.
De Seallier,	Jean-Baptiſte Petel.
Vicomte d'Allemans,	Pierre Marie Dulau.
Baron de Lormet,	Michel Bancalis.
Du Petit-Bois,	Agathon Pinot.
De Pontleroy,	Nicolas Sarrebource.
De Montgon,	Antoine Beauverger.
De Chantrenne,	Jean Dubois.
De Montcanisy,	Guillaume Morin.
De Boignorel,	Adrien Thebaud.
Du Claux,	Jean Dedon.
Comte de Preſſe,	Jean Batin.
De Corvol,	Joachim Faultrier.
D'Héliot,	Jacques Chenard.
Chevalier de Chadenat,	Jean de Blou.
Chevalier d'Ozé,	Joſeph Montaquet.
Chevalier de la Pelouze,	Euſtache Carrefourt.
Chevalier de Villefond,	N.... Martinprey.
De la Chaize,	Armand Guérin.
Comte de Bevy,	Jean Joly.
Comte de Chaſſingolles,	Charles Navette.
Comte de Blot,	Pierre Chauvigny.
De Saint-Marcel,	Pierre Perrin.
D'Arquebouville,	N... Pillion.
D'Arcon,	Jean le Michaud.
Comte d'Eſclignac,	Charles de Priſſac.
Comte de Saint-Sernin,	Pierre de Saint-Étienne.

Comte de Chamolle,	Denis Olive.
Chevalier de Ribounet,	Michel Dortet.
De Beauregard,	Alexandre David.
Chevalier de Loſſac,	Bertrand Gardin.
De la Sauvagere,	Sebaſtien le Royer.
Comte de la Fargue,	Florent Malbiou.
De Vouillers,	François l'Abbé.
Chevalier de Buffon,	Pierre le Clec.
De la Monteille,	Antoine Aubier.
Chevalier de la Prunarede,	Henri de Benoît.
Comte de la Salle,	Antoine Rivals.
Chevalier de Favantcourt,	Pierre Bernay.
Comte de Boisdeffre,	Jean le Mouton.
Comte de Parvilly,	Mathurin Laiſné.
Marquis de Montgrand,	J. B. de Montgrand.
Chevalier de Bron,	Jean Cyret.
Marquis de Veine,	Humbert Revigliaſc.
Chevalier de la Baume,	Antoine Duclaux.
De Beauvoir,	Denis Varel.
Vicomte de Berenger,	Charles Berenger.
Comte de la Billardrie,	Auguſte Flahaut.
Comte de Clarat,	Valentin Roger.
Comte de Behague,	Pierre Behague.
Marquis de Locmaria,	Olivier Duparc.
Comte d'Aigremont,	Louis Maret.
Marquis d'Argenteuil,	Edme le Baſcle.
De Diſſe,	Philippe Brumont.
De Salonet,	Joſeph Ripert.
Des Auvergnes,	Siméon Rouſſelet.

De Malseigne,	Thomas Guyot.
Marquis de Précour,	Pierre du Croquet.
Comte de Valcourt,	Jean Quesse.
Marquis de St. Blancart,	Claude Moyner.
Marquis de Brangeac,	Philippe Charbonnier.
Cte. de Mellet-Neufwic,	Lucrèce Fayolles.
De Jainville,	Charles Langlois.
Chevalier de la Tour,	François Bichon.
Chevalier de la Rolliere,	Laurent Lancellin.
De Sainte Lanne,	Joseph Dumaine.
Comte de Savoye,	Jean Aussel.
Comte de Montmort,	François Raimond.
Comte de Coëtlogon,	Louis Emmanuel.
Comte de Castella,	Rodolphe Castella.
Cte. de Narbonne-Fitslar,	François Pellet.
Marquis de Talaru,	César Marie.
Du Plessis,	Louis le Gout.
Duc de Laval,	Guy de Montmorency.
Comte de Flavigny,	Louis Agathon.
Comte de Montazet,	Antoine de Malvin.
Comte d'Archiac,	Etienne d'Esmier.
Marquis de Trainel,	Claude Juvenal.
Comte de la Touche,	Louis Vassor.
Chevalier d'Attilly,	Nicolas Junot.
Chevalier le Cuy,	Jean Duverge.
Comte de Saint Gery,	Felix Derey.
Vicomte de Montbas,	Thibaut Barton.
De Beaumontel,	Jean Duval.
De Cirfontaine,	Amour Germay.

De Bellegarde,	Fraçois Paſſerat.
d'Agout,	Pierre Wolf.
De Fregille,	Français Courlet.
De la Salle, inſpecteur général des mar.	Louis Petit.
Comte de Saint-Leger,	Pierre-Claude Chauveron.
Vicomte de Saint-Léger,	L. C. Franç. Chauveron.
Baron de Saint-Félix,	Jean Charles Deſmé.
Ch. de Meude Monpas,	J. J. O. Monpas.
Comte de Quency,	Louis Bazile Boiſſon.
Chevalier d'Avaize,	Pierre de Delley.
Marquis du Fied,	N. Patornai.
Marquis de la Claytte,	Alexis Noblet.
Chevalier de Vaudri,	N. Bondieu.
Marquis de Vaudri,	N.... Bondieu.
Baron de Courbozon,	N. Bocquet.
Comte d'Aſtorg,	N. Aſtorgue.
Baron de Fontalard,	Léon Soulhat.
Comte de Brizé,	Marie Maillé.
De Chataignos,	N. Fortanier.
De Choumouroux,	Pierre Saignard.
De l'Eſcauville,	Claude Colliette.
D'Ambrugeac,	Gabriel Bucheron.
De Diſſey,	Dominique Courtot
De la Barolliere,	Marguerite Pilotte.
De Montmorin, l. col.	Pierre Lacget.
De la Fauchetiere,	Iſaac Cartier.
De Sablonnieres,	Henri Elbé.
De Boideffre,	René Mouton.

D'Aubancourt,	Jean Larcher.
Comte de Lys,	Marie Truchis.
Comte de Breugnon.	Pierre Haudenau.
Comte de Breſné,	Louis Duchafault.
Marquis de Sauvebœuf,	François Ferrieres.
Comte de Ferrieres-Sauvebœuf,	L. Ferrieres.

LOUIS XVI, Roi des Français, ſon nom eſt HUVEDHINGIN, gentilhomme Polonois, ſe mit à la tête d'une troupe d'autres Polonois, paſſerent en France pour y cauſer une diverſion à l'entrepriſe de Charlemagne, Roi de France, qui avoit paſſé en Pologne pour y commettre des hoſtilités, ce qui fut d'un heureux effet pour la Pologne. Charlemagne inſtruit du ravage que faiſoient cette troupe qui avoit attiré beaucoup de monde dans ſon parti, l'obligea de repaſſer dans ſes Etats & quitter la Pologne, il fit ſa paix avec HUVEDHINGIN qu'il combla d'honneurs & incorpora toute ſon armée dans celle de France, la poſtérité D'HUVEDHINGIN parvenue à la Mairie du Palais lors de l'extinction de la branche de Charlemagne, ſut ſi bien ſe concilier les eſprits, qu'il fut élu Roi de France par les Pairs & le peuple à l'excluſion d'un oncle deſcendant de Charlemagne qui n'avoit pas ſu ſe faire aimer: il fut ſur-nommé Capet (ou bonne tête) parce qu'il avoit trouvé le moyen de bien conduire ſes affaires & celles du Royaume.

Duc d'Uzès. ---- Bastet est le vrai nom des Ducs d'Uzès. *Garard de Baſtet* fut annobli par l'Evêque de Valence, en 1304; il étoit fils de *Jean Baſtet*, apothicaire de Viviers, qui, en 1300, acheta la terre de *Cruſſol*, des héritiers de cette maiſon.

Duc de Charot de Béthune. Son vrai nom eſt Bethon ou Bethun. Jean de *Bethun*, pere *de Maximilien de Bethune*, Duc de *Sully*, étoit un aventurier qui ſe diſoit venir d'Ecoſſe. Le Maréchal de *Tavanes*, dans ſes *mémoires*, le traite *d'homme de néant.* Ce *Jean de Bethun* débaucha *Jeanne de Melun*, fille du ſeigneur de *Roſni*, & l'épouſa. André Duchêne les fit enſuite deſcendre des *Bethunes* de Flandres, & en fut bien récompenſé.

Le Duc de Luynes. Son nom eſt Albert. *Luynes*, *Brantes & Cadenet*, trois infâmes courtiſans de la Cour de Louis XIII, ſi vilipendés dans les ſatires du temps, n'avoient d'abord qu'un menteau qu'ils portoient tour à tour lorſqu'ils alloient au Louvre. Leur pere *Honoré Albert*, étoit avocat à Mornas, petite ville du Comtat.

Duc de Richelieu. Leur nom eſt Vignerot. *René Vignerot*, domeſtique & joueur de luth chez le Cardinal de Richelieu, étoit le digne proxenete du Cardinal. Il le ſervit ſi bien dans ſes plaiſirs, qu'il conſentit à lui donner ſa fille, qui en étoit devenue éperdument amoureuſe; il lui ſubſtitua enſuite ſon Duché de Richelieu. La mere de *Vignerot* avoit épouſé en ſecondes noces un fauconnier.

DUC DE SAINT-SIMON. Leur nobleſſe & leur fortune eſt ſi récente, que tout le monde en eſt inſtruit : un de ſes couſins étoit encore, dans ce ſiècle-ci, domeſtique de madame de Schomberg.

Les Ducs de la ROCHEFOUCAUD, de ROUSSI, &c. Leur nom eſt VERT. *Géorge Vert*, étalier-boucher, eſt le pere de cette nombreuſe poſtérité de *Ducs*, de *Comtes*, &c.

DUCS DE VILLEROY. Leur nom eſt NEUVILLE ; ils ſortent d'un marchand de poiſſon, contrôleur de la bouche de François Ier. Il eſt mentionné en la chambre des Comptes en cette qualité.

Les D'ESTRÉES ne ſont nobles que depuis deux cent cinquante ans. Cette maiſon a été féconde en *catins*.

Les BOULLAINVILLIERS, BOUFLERS & LAUZUN, n'étoient connus, il y a cent cinquante ans, qu'aux environs de leurs villages.

Les Ducs de *Grammont* ont ſouvent changé de ſyſtême généalogique ; enfin ils ſe ſont bornés à ſe faire deſcendre de la maiſon d'*Aure*. Ils doivent leur élévation à *Coriſandre d'Andouin*, maîtreſſe d'Henri IV.

Les NOAILLES deſcendent d'un domeſtique de *Pierre Roger*, Vicomte de *Turenne*, qui les annoblit, & érigea en fief un petit coin de la terre de *Noailles*. Les *Montmorin* ont le titre qu'ils n'ont jamais voulu donner aux *Bouillon* pendant leur querelle. La famille de Montmorin conſerve encore une tapiſſerie où l'on voit un *Noailles* qui préſente les plats ſur la table.

Les DUCS DE LA MEILLERAIE. Leur vrai nom eſt LA PORTE. *Charles de la Porte*, Maréchal de la Meilleraie, pere du feu *Duc de Mazarin*, étoit fils d'un Avocat au Parlement, dont le pere étoit apothicaire à Partenay en Poitou.

Le Duc d'Harcourt ſort d'un bâtard d'un évêque de Bayeux. *Jean d'Harcourt Beuvron* étoit juge de Caen en 1554. Son fils fut du nombre des jeunes enfans de la *Bourgeoiſie*, choiſis pour jeter des fleurs à l'entrée d'Henri IV. dans cette ville, comme en fait foi le livre des antiquités de Caen.

Les PARDAILLANS & MONTESPANS, ſuivant le généalogiſte *Rouillac*, deſcendent d'un bâtard d'un Chanoine de Leytoure en Gaſcogne.

Les CLERMONT-TONNERRE n'étoient que Conſeillers du Dauphin de Viennois; les autres *Clermont* avoient été domeſtiques d'un *Polignac*, dont un d'eux épouſa la veuve.

Les *Montmorenci*. Le premier de cette maiſon, dont l'hiſtoire fait mention, étoit *Bouchard-le-Barbu*, célébre voleur, que le Roi *Robert* chaſſa de l'Iſle de Saint-Denis, où il avoit une fortereſſe, parce qu'il alloit chaque jour voler l'abbaye de Saint-Denis. Celui de cette maiſon qui a réuni le plus de dignités, & qui a été le plus prôné dans ſon temps, étoit le Connétable *Anne Montmorenci*, qui ne ſavoit ni écrire ni lire. « C'étoit, dit l'abbé de *Longuerue*, un » vrai cacique & capitaine de ſauvages, dur, bar» bare, ſe croyant grand capitaine & ne l'étant

» point, toujours battu & toujours priſonnier ». Dans une émeute qu'il y eut à Bordeaux, il exigea que la femme d'un magiſtrat de cette ville couchât avec lui, ſi elle vouloit ſauver la vie de ſon mari. Le brutal coucha avec la femme, & en même temps fit pendre le mari devant ſa fenêtre.

Les D'ENTRAIGUES, en Languedoc, étoient encore des voleurs de grands chemin au commencement du dernier ſiecle dernier. Les *hiſtoriens du Languedoc*, en parlant des nobles bandits qui ravageoient la province, diſent : « De ce nombre furent auſſi les trois » fils du *baron d'Entragues*, qui voloient ſur les grands » chemins, & dont le pere fut condamné aux gale» res pour ſes crimes. Le parlement de Toulouſe » ayant fait le procès à ces trois freres, les condam» na, le 2 octobre de l'an 1605, à perdre la tête, & » avoir le corps partagé en quatre quartiers ; ce qui » fut exécuté ». *Hiſt. du Languedoc*, *t. V. p.* 497.

Les LA MARCK, les MAULEVRIER, tirent leur origine d'un inſigne brigand, fameux ſous le nom de *Guillemin de la Marck*, ſurnommé le *Sanglier des Ardennes*, qualifications que ſes brigandages & ſes meurtres lui méritoient. Il fut pris & condamné au dernier ſupplice, pour avoir aſſaſſiné *Louis de Bourbon*, évêque de Liege.

Les MARQUIS DE SOURCHES, dont le vrai nom eſt TOURZEL, deſcendent, ainſi que la maiſon *d'Allegre*, *de Morinot de Tourzel*, qui, au quatorzieme ſiècle, étoit le vil complaiſant du *duc de Berry*, & c'eſt

à ſes complaiſances pour ce prince qu'il dut ſa fortune. Un *factum* qu'on trouve dans l'hiſtoire de la maiſon d'Auvergne, dit qu'il *n'étoit pas de grand lieu*, mais *de commun état de ſimple gentilhomme*. Il profita de la foibleſſe d'eſprit de Jean II, comte d'Auvergne, flatta ſes goûts pour la débauche, pour s'enrichir à ſes dépens, & le dépouiller d'une partie de ſes biens; il ſe fit donner par le moyen des domeſtiques de ce comte pluſieurs terres; il lui en acheta quelques autres à très-vil prix, ſurtout le pays de *Livradois* en Auvergne: la veille du contrat, un ſeigneur de *Montmoirin*, complice de cette eſcroquerie, dont ſans doute il partageoit les fruits, s'entendit avec *Morinot de Tourzel* pour enivrer le compte d'Auvergne, ils le firent coucher avec eux dans le même lit, afin qu'il prit occaſion de ſe dédire. Cette vente frauduleuſe fut annullée, par arrêt du parlement du 16 mai 1483. La poſtérité de cet eſcroc eſt d'une grande nobleſſe, & a toujours poſſédé à la Cour les premieres dignités.

Le comte de MERLE, maréchal de camp, deſcend d'un fameux brigand du temps de la ligue, nommé *Mathieu Merle*, qui étoit fils d'un cardeur de laine de la ville d'Uzez, comme le dit M. *de Thou*. Du fruit de ſes brigandages, il acquit la terre de *Salavas*, & s'intitula *baron de Salavas*.

Les LA FAYETTE, dont le vrai nom eſt MOTTIER, ſont fort anciens, & ſe ſont rendus célébres en diverſes rencontres; mais ce qui prouve le vice de l'héré-

dité de la nobleſſe en parchemin, c'eſt que la nobleſſe de l'ame eſt perſonnelle, & point du tout héréditaire. Pendant la ligue, un *la Fayette*, de la même maiſon, ſe conduiſoit en brigand. M. de Thou raconte qu'au ſiege de *la Charité*, il trahit ſa parole & viola ouvertement la capitulation, en pillant & égorgeant une partie des habitans. C'eſt ce même *la Fayete* que *de Serres* traite de *voleur inſigne*; il l'accuſe d'avoir, le 23 mai 1562, dévaſté les campagnes, vendu publiquement les meubles de ceux chez qui, lui & ſes ſoldats avoient logé; d'avoir volé les bateaux qui étoient ſur l'Allier, & de s'être retiré dans ſa maiſon de campagne, avec un butin de quarante ou cinquante mille écus.

PRINCE DE CONDÉ. Les hiſtoriens qui connoiſſent un peu l'hiſtoire du ſeizieme ſiecle, ſont perſuadés que les *Condé* d'aujourd'hui deſcendent d'un page nommé *Belcaſtel*, favori & auteur de la groſſeſſe de l'épouſe de ce Prince *Charlotte-Catherine de la Trémouille*. Cette dame qui, pendant qu'elle étoit fille, avoit fait la guerre à ſa mere, fut accuſée & condamnée, comme complice de l'empoiſonnement de ſon mari, par la juſtice de Saint-Jean d'Angely, & fut détenue priſonniere: ſa ſentence ne fut point exécutée à cauſe de ſa groſſeſſe. Le beau page *Belcaſtel* prit la fuite & fut brûlé en effigie; le procureur *Brillaud*, complice, fut écartelé. Lorſque les troubles furent ceſſés, Henri IV, qui étoit perſuadé du crime de cette princeſſe, écouta plutôt ſa clémeuce que ſa juſtice, en lui par-

donnant, à la ſollicitation de ſes parens. Le Parlement de Paris caſſa les procédures des juges de Saint-Jean-d'Angely & déclara ladite dame *pure & innocente*, & ſon fils fut reconnu *légitime*. Ceux qui connoiſſoient la procédure de Saint-Jean d'Angely ne furent pas dupes de cette réhabilitation arrachée au roi & à la cour, & à laquelle le prince de Conti & le comte de Soiſſons s'oppoſerent fortement. La plupart des hiſtoriens du temps diſent que cette dame avoit empoiſonné ſon mari pour lui cacher ſa groſſeſſe à laquelle il ne pouvoit avoir eu part. C'eſt ce que dit l'auteur des Remarques ſur *l'hermaphrodite*. L'*Etoile*, dans ſon journal de Henri III, s'explique bien clairement ſur cet article : il dit que le prince de Condé mourut à Saint-Jean-d'Angely, le ſecond jour de ſa maladie, ayant été empoiſonné par un page, « à la ſollicitation » de madame la Tremouille, ſa femme, qui fut » conſtituée priſonniere, *ſe trouvant groſſe du fait du* » *ſuſdit page, ſans que le mari y eût aucunement part* ». Ces dernieres lignes ont été retranchées dans pluſieurs éditions par la maiſon de Condé, qui a fait auſſi retrancher le même fait, raconté de la même maniere, dans l'hiſtoire de M. *de Thou*, mais qui ſe retrouve dans le *Thuanus reſtitutus*. Les mémoires de *Sully* contenoient les mêmes détails ſur l'illégitimité d'*Henri II* prince de Condé. Le fils de ce prince acheta toute l'édition, lorſqu'elle parut pour la premiere fois, & y fit retrancher ce qui étoit défavorable à la naiſſance de ſon pere. C'eſt *Guy Patin*, dans ſes lettres, qui

nous apprend cette particularité. Les témoignages de la procedure des juges de Saint-Jean-d'Angely, de l'*Etoile*, de *Thou*, de *Sully* & de plusieurs autres, sont d'un assez grands poids pour au moins faire douter de la légitimité de la maison actuelle de *Condé*, & pour croire qu'elle descend du page *Belcastel*.

ROSTAING. Cette maison a toujours eu beaucoup de vénération pour l'antiquité de sa noblesse & pour son blason. En 1652, elle offrit aux RR. PP. Feuillants de Paris, de faire magnifiquement reconstruire le maître autel de leur église, à condition qu'elle y placeroit *ses armoires en soixante endroits*. Les RR. PP. refuserent de vendre cet honneur à la maison de *Rostaing*, qui trouva à l'acheter pour une chapelle de la même église.

Les MONTESQUIOU ont fait imprimer depuis quelques années un gros volume *in* 4°. de leur généalogie, qui se vend sur les quais à trois sous ; ils y ont oublié de parler d'un de leurs aïeux, capitaine des gardes du duc d'Anjou, qui, à la bataille de *Jarnac*, tua par derriere & de sang-froid, ou plutôt assassina le prince de Condé, qui ne combattoit plus, & qui s'étoit déjà rendu prisonnier.

Les MURAT descendent de *Regnaud* vicomte de *Murat*, qui fut un des complices de l'assassinat du duc de Bourgogne, & qui reçut pour le prix de son crime 57000 moutons d'or, & 500 liv. de rente en terre. La postérité de ce scélérat n'en est pas moins très-noble.

Les d'ESCORAILLES sont fort anciens ; mais cette maison a fourni un *traître* & une *catin*. *Louis d'Escorailles*, quoique attaché à la maison de Bourgogne, fut un des complices de l'assassinat du duc de Bourgogne, au pont de Montereau, & reçut de l'argent pour ce crime. Mademoiselle d'Escorailles, dite *Fontanges*, fut une des maîtresses de Louis XIV, & une des plus belles, des plus bêtes & des plus prodigues des catins de la cour.

Les MONTBOISSIERS sont des *Canillacs*, nom qui dérive de *chiens liés*, *canis ligatus*. Ils ont dans leur blason un chien avec un collier, emblême caractéristique de leur noblesse. Ils descendent de ce *Canillac* à qui le roi Henri III confia la garde de *Marguerite de Valois*, première femme d'Henri IV, prisonnière au château d'*Usson* en Auvergne. Ce seigneur fut la dupe de cette princesse, qui lui promit ses faveurs & des biens considérables afin qu'il la laissât libre. Il quitta sa prisonnière pour aller à Paris prendre possession des biens qu'elle lui avoit annoncés, & qu'elle ne lui donna point. Il encourut, par cette conduite, la disgrace du roi & les sarcasmes de la cour. Les *Canillac* étoient fameux en Auvergne par leur brigandage : on raconte qu'un de ces seigneurs ayant voulu forcer son bailli de *Champeix* à faire nourrir sa meute de chiens par les habitans de ce bourg, le bailli refusa d'obéir en lui remettant ses lettres. Le noble *Canillac* entra en fureur, & pour se venger, mit le feu à la maison de ce juge. Je tiens ce fait d'un des descendans de ce bailli.

Le vieux comte de *Montboiſſier*, aujourd'hui député à l'Aſſemblée nationale, fort ariſtocrate, eſt connu par ſa brutalité, & par le procès ſcandaleux qu'il eut avec ſa premiere femme. Son fils avoit voulu l'empoiſonner ; il le déroba à la juſtice, & le fit enfermer à *Pierre-Enciſe*, où il eſt mort.

La maiſon D'ESCARS prétend tenir ſa nobleſſe de Dieu : ſans doute elle a oublié le contrat de ceſſion, car elle ne le fait voir à perſonne. M. d'*Eſcars*, député à l'Aſſemblée nationale & un des fugitifs, s'honore infiniment de ſes aïeux. Il oublie ſans doute que *François* d'*Eſcars* dont il deſcend, étant chambellan du roi de Navarre, trahiſſoit ſon maître pour de l'argent, & pour conſpirer contre lui, recevoit ſecrètement une penſion du duc de Guiſe. Convaincu de trahiſon, il fut honteuſement chaſſé de la cour.

MIREPOIX. Il y a peu de bien à publier ſur cette *très-noble* maiſon. L'hiſtoire n'en parle que pour en médire. En 1562, un maréchal de Mirepoix prit par trahiſon Limoux, & y fit exercer des cruautés, des pilleries, des viols, &c. & retira du pillage de cette ville environ cent mille écus, ſomme qui a donné un très-grand luſtre à cette maiſon. De *Serres* appelle ce maréchal de Mirepoix un *cruel voleur*.

MONTLUC. Il exiſte encore une maiſon de ce nom : celui qui l'a illuſtrée eſt le maréchal *Blaiſe de Montluc*, auteur des mémoires qu'il a intitulés *Commentaires*, à l'exemple de Céſar. Il n'exiſte point d'ouvrage où la vanité, la ſottiſe & la cruauté ſe montrent avec

tant d'imprudence. *Montluc* ſe vante lui-même de ces cruautés, comme on ſe vanteroit de quelques eſpiégleries de jeuneſſe, on d'une bonne action. Il marchoit toujours accompagné de *bourreaux* : c'eſt lui-même qui le raconte comme une gentilleſſe de ſa part. *Leſquels*, dit-il, *on appella mes valets-de-chambre, parce qu'ils étoient ſouvent avec moi.* Ailleurs il dit : *J'avois les deux bourreaux derriere moi, bien équipés, & d'un maraſſau bien tranchant.* Il étoit familier avec enx ; il connoiſoit leurs armes, & dans quel état elles étoient. *Je les pouſſai rudement en terre, & ſon col alla juſtement ſur un morceau de croix, & dis au bourreau : Frappe, vilain. Ma parole & ſon coup fut auſſi-tôt l'un que l'autre. . . . Je fis pendre les deux autres à un orme qui étoit tout contre, & pour ce que le diacre n'avoit qu dix-huit ans, je ne le voulus faire mourir. . . . . Mais je lui fis bailler tant de coups de fouets, qu'il me fut dit qu'il en étoit mort au bout de dix ou douze jours.* Ces hommes n'étoient coupables que d'avoir parlé avec peu de reſpect du roi Charles IX, qui n'en méritoit guere. Dans ce livre, on lit à chaque page les jolis mots *de pendre, étrangler, poignarder*, & notamment des phraſes de cette nature, qui s'adreſſent toujours à des hommes qui n'ont fait d'autres crimes que d'être proteſtans : *Je ne ſais qui me tient que je te pende moi-même à cette fenêtre ; paillard ; car j'en ai étranglé de mes mains une vingtaine de plus gens de bien que toi. . . . Je lui dis que le lui donnerois d'une dague dans le ſein ; qu'il ſavoit bien que je ſavois jouer des mains. . . . Je me délibérai*

d'uſer de toutes les cruautés que je pourrois. . . . Je te pendrai moi-même de mes mains. . . . Je crois que j'euſſe étranglé quelqu'un. En parlant des perſécutions qu'il avoit exercées contre les proteſtans, il dit : *Je leur ai fait trop de mal, & ſi je n'en n'ai pas fait aſſez ni tant que j'euſſe voulu, il n'a pas tenu à moi* On croit entendre des bourreaux qui prennent plaiſir à ſe raconter leurs exploits d'échafaud. Tout le mal qu'on pourroit dire de Montluc, il l'a dit lui-même en croyant ſe vanter.

LUSIGNAN eſt un *grand nom* aux yeux de beaucoup d'hiſtoriens & de généalogiſtes, & ce *grand nom* a été celui de pluſieurs petits hommes & de quelques ſcelérats. Cette maiſon ſe vante d'une origine qui n'eſt point commune aux autres hommes ; elle prétend deſcendre d'un être ſurnaturel, d'une fée, de la fée *Méluſine*. *Hugues* de Luſignan, après avoir rendu hommage à *Alphonſe*, frere de *ſaint-Louis*, ſe rétracta & vint braver ce prince. Le roi de France lui déclara la guerre. Le noble Luſignan eut la nobleſſe d'empoiſonner tous les puits ſitués ſur la route de ce ſaint roi, & ſa noble épouſe *Iſabelle*, qui avoit la vanité de ſe faire appeller la *ducheſſe-reine*, avoit elle-même préparé le poiſon qu'elle deſtinoit à Saint-Louis.

SAULX. Cette maiſon eſt plus ancienne que la Monarchie. Suivant la généalogie qu'en a fait un nommé *Sicart*, ancien intendant de la maiſon, elle deſcend d'un romain nommé *Fauſtus* de Saulx, Comte d'Autun, qui réſidoit en la ville de SAUX-*lieu*. En 225, ſon frere fit bâtir un château appelé SAUX-*le-*

duc, & tous les *Saulx* de France descendent de cette source ; mais l'ancienneté est une des moindres illustrations de cette maison. On a vu celle d'*Escars*, qui tient sa noblesse de *Dieu* ; celle de *Lusignan* qui descend d'une *fée*. Le ciel, en faveur de celle de Saulx, opére régulierement un miracle à la naissance & à la mort de chacun des seigneurs, & ce miracle se manifeste par un grand feu qui apparoît dans la chapelle du château. Voici comment s'exprime le généalogiste *Sicart* : » Et Dieu, pour montrer combien cette race » lui étoit agréable, remplit cette chapelle de feu, » qui paroît miraculeusement sur l'autel, à la nais- » sance & à la mort de chacun des seigneurs de » Saulx jusqu'à présent 1627. »

Il ajoute qu'à la naissance de *Jeanne de Saulx*, épouse de René de *Rochechouart*, seigneur de *Mortemart*, on avoit apperçu très distinctement dans cette vieille chapelle des étincelles de feu.

Les Seigneurs de cette maison ont porté long-temps, à l'exemple de plusieurs autres maisons *illustres* de France, le surnom glorieux d'une bête carnaciere. Thomas de Saulx étoit sur-nommé le *loup* & *Jean* son fils aîné, dit le *louvet* ou *petit loup*. *Guy*, Comte du château de Saulx, le premier de cette maison dont l'histoire fasse mention, auroit été inconnu sans ses brigandages, qui obligèrent l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon à porter des plaintes contre lui, à l'évêque de Langres. Il existe encore quatre branches de cette maison si *illustre*.

D'ESPINCHAL eſt une maiſon recommandable par ſon ancienneté, ſes alliances, mais point du tout par ſon honnêteté & ſes vertus civiques. *Gaſpard*, Marquis d'*Eſpinchal*, dont le nom eſt encore en horreur dans la Limagne d'Auvergne, étoit un de ces ſcélérats déterminés, qui n'écoutent que leurs caprices cruels, & leurs diſpoſitions aux crimes. Ses tours de cruautés & de pilleries, ſont encore fameux dans ce pays. Louis XIV eut l'injuſtice de lui accorder, en 1678, des lettres de rémiſſion pour différens homicides qu'il avoit commis en Auvergne.

GUEMADEUC, en Bretagne, eſt une maiſon fort entêtée de ſa nobleſſe. *Thomas de Guemadeuc* fut condamné en 1617 au dernier ſupplice, & fut exécuté à Paris, pour avoir aſſaſſiné le Baron de *Nevet* & le ſénéchal de Châtillon, ſous prétexte de lui demander juſtice, pour avoir deux fois de ſuite fait déterrer le corps mort de la mere de ce ſénéchal, & l'avoir jetté dans un étang, afin de le priver de la ſépulture.

Les BEAUMANOIR, Baron de LAVARDIN, ſont très-fiers de leur origine; cependant on trouve, parmi leurs aïeux, un voleur de grand chemin; ce voleur étoit *Gui Eder* de *Beaumanoir*, dit le *Baron de Fontenelles*; il voloit ſur mer & ſur terre, & pour ſes brigandages il fut, le 27 ſeptembre 1602, rompu vif en place de Greve.

TRISTAN L'HERMITE. C'eſt une maiſon de la Marche qui, ſuivant la généalogie, deſcend des anciens Romains; elle prétend auſſi deſcendre de *Pierre l'Her-*

mite ou *Pierre Coucoupètre*, fou prédicant, qui prêcha les croisades & souleva toute l'Europe imbécille. Il existoit sous le régne de Charles V. un Tristan l'Hermite qui combattit avec succès les nobles brigands qui ravageoient la France, comme l'exprime ces vers de son épitaphe.

Tristan ja grand prévôt de ché noble Royaume,
Sous Charles le cinquieme mit tôt à sa merci
Tous les écherpeleurs, larrons, meurtriers aussi,
Et ceux-là qui mettoient la France en feu & flame.

Si cette maison se fût contentée de donner la chasse aux nobles voleurs appelés de son temps *routiers* ou *campagnies*, elle eût sans doute bien mérité de la postérité ; mais elle s'est rendue odieuse à bien des égards. Sous Louis XI, *Louis Tristan l'Hermite* étoit l'instrument des vengeances & des cruautés de ce méchant Roi : il étoit son valet assassin, son valet bourreau. Quand ce roi lui commandoit d'aller égorger quelqu'un, il le faisoit avec un tel empressément, avec une telle joie, que souvent il tuoit toute autre personne que celle qui lui étoit désignée, & immoloit deux victimes pour une. Deux descendans de cet homme abominable furent condamnés au supplice pour un *prodigieux assassinat*, dit l'*Etoile* : le Duc de la Force & le Marquis de Paslin, parens ou amis de ce scélérat, sollicitèrent Henri IV. pour avoir sa grace; ce Roi vint lui-même la demander au Parlement, qui fut obligé de l'accorder. Le même écrivain remarque

que *vingt-ſix particuliers de la famille de Triſtan l'Hermite avoient péri par la main du bourreau. François Triſtan l'Hermite*, de la même famille, vivoit meſquinement, mais noblement ſous le régne de Louis XIII ; il étoit poëte, de ceux qui comme d'*Aſſouci*, demandoient l'aumône en vers. Voici des vers dans leſquels il ſe plaint du peu de ſuccès de ſes quêtes poëtiques :

Irois-je m'abaiſſer en mille & mille ſortes,
Et mettre le ſiége à vingt portes,
Pour arracher du pain qu'on ne me tendroit pas ?

On voit ici le langage d'un homme qui ſeroit tout diſpolé à demander la charité s'il ne craignoit qu'on lui dit : *Dieu vous aſſiſte.*

M. *Varroquier de Mericourt de la Motte de Combles*, &c. généalogiſte plein de zele, ſaiſi d'admiration pour une maiſon ſi *illuſtre*, dans ſon *Traité des Deviſes heraldiques*, vient de nous raſſurer ſur l'exiſtence incertaine de cette maiſon ; il nous certifie qu'elle n'eſt point éteinte, & il oſe promettre au public de le prouver dans la ſuite de ſes ouvrages. C'eſt une grande découverre qu'a faite là M. *Varroquier de Méricourt de la Motte dc Combles !*

Les DE TOURNI, dont le véritable nom eſt AUBERT, deſcendent de *Aubert de Tourni*, maître des requêtes, conſeiller d'état, & intendant de Limoges & de Bordeaux, il y a une trentaine d'années. Le pere de cet intendant de finances étoit nommé *Fran-*

çois *Aubert* ; il avoit été secrétaire ou intendant du chancelier Phlipeaux. Comme il avoit un goût décidé pour la finance, il s'enrichit promptement. Dans la liste des gens d'affaires qui ont été taxés en 1716, il fut obligé de restituer une somme de sept cents dix mille cent vingt-cinq livres.

Les THENLEY, dont le véritable nom est *Thevenin*, doivent leur fortune à *Jean Thevenin*, fameux traîtant, qui avoit acheté la terre & le magnifique château de *Tenley* en Bourgogne, & qui fût en 1716, sous la régence, obligé de regorger quatre cent mille livres. Ses fils ont mieux aimé porter le nom de la terre de *Tenley*, que celui de leur pere.